



L'ACTUALITE MUNICIPALE

RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

Regroupement pédagogique Aranc/Evosges



Les élèves des deux classes d'Aranc réunis

- L'école d'Aranc accueille 29 élèves répartis comme suit :

Classe maternelle : 16 élèves

CP/CE1 : 13 élèves

- L'école d'Evosges accueille 15 élèves (CM1 / CM2)

Soit au total 44 élèves.

Il faut noter cette année du changement dans le ramassage scolaire. Le Département ne prend plus de taxis privés mais sous-traite par appel d'offre directement à La Régie Départementale des transports de l'Ain.

FETE DU 14 JUILLET

Galettes au feu de bois :



Sous la responsabilité cette année de l'association du **sou des écoles**, plus de 200 galettes ont été confectionnées par les bénévoles des différentes associations et certains habitants de la commune. Nous tenons à les remercier pour leur dévouement.

Feu d'artifice et bal populaire :

Le 13 juillet au soir, après la retraite aux flambeaux animé par l'amicale des sapeurs pompiers, le ciel d'Aranc s'est embrasé d'un magnifique feu d'artifice suivi d'un bal populaire à la salle polyvalente animé par Charly'Pag.

Nous remercions tout les bénévoles d'avoir contribué à cette belle soirée.

BREVES DU CONSEIL (séance du 30 juillet)

SIABVA (Syndicat Intercommunal de l'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine) : modification des statuts suite au retrait de HBA du SPANC :

Suite à l'intégration des communes du plateau (ex CCPH) à HBA, qui a la compétence SPANC, ce dernier a été retiré au SIABVA. C'est pourquoi le Maire rappelle que le comité syndical du SIABVA lors de sa séance du 9 juillet dernier a voté une modification des statuts. Cette décision doit faire l'objet d'un vote au sein du conseil municipal de chaque commune membre afin de pouvoir être adoptée.

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le retrait de HBA du SPANC du SIABVA.

Désignation d'un DPO (Délégué à la Protection des Données personnelles)

Dans le cadre du règlement Européen Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), il convient de désigner un délégué qui aura mission principale de mettre la collectivité en conformité avec le RGPD.

Après délibération, le conseil municipal a désigné Nathalie VARIGNIER déléguée à la protection des données personnelles.

TRAVAUX

Eglise des Pézières : Réfection d'une baie



Avant



Après

Certains travaux ont démarré au cours de ce mois d'août, à savoir :

- Décrépissage et reprise des joints sur la façade sud.
- Réfection d'une baie et des vitraux (voir photos ci-dessus).
- Traitement de la charpente.

Il reste à faire : le remplacement de la toiture, la maçonnerie sous la toiture et le remplacement de la porte d'entrée. Tous les travaux doivent être terminés avant la fin octobre 2019.

Four de Rougemont :

Le démontage des lauses est prévu ce vendredi 21 septembre à partir de 13h30 par des bénévoles.

Four du quart d'Avard à Aranc :

L'acte d'achat des dépendances appartenant à la famille Savey-Garet a été signé le 31 juillet chez le notaire. L'entreprise PST (S.Marguier) doit procéder à leur démolition courant octobre 2019.

Rideau salle polyvalente :

Le rideau confectionné par les associations **Mozaic's et les Polyphonies** a été installé par les membres de la commission travaux. Nous les remercions pour leur implication.

Demandes de travaux faites par certains habitants :

- terrain de pétanque supplémentaire à Aranc.
- installation de jeux pour enfants à Aranc.
- installation d'un sens interdit (sauf riverains) pour la rue du quart Dupuis à Rougemont.
- remplacement du panneau sens interdit par un panneau plus grand pour la montée de Longefan à Rougemont.

Toutes ces demandes seront étudiées au prochain budget.

INFOS PRATIQUES

FIBRE OPTIQUE

Les travaux concernant le déploiement de la fibre optique sur notre commune sont à l'étude par la société Axione/Bouygues/Résonance et devraient commencer prochainement par la pose d'une armoire centrale NRO sur le village d'Aranc dont le lieu d'implantation n'est pas encore défini. De cette armoire partiront les câblages empruntant les réseaux aériens (Orange et Enedis) pour alimenter les différents villages de la commune.

Chaque propriétaire recevra prochainement un courrier signé par la mairie et accompagné par une convention de passage si la société Axione doit intervenir sur des terrains privés. Des élagages seront peut-être nécessaires aux travaux aériens sur le domaine public (à la charge de la commune) et sur le domaine privatif (à la charge des propriétaires).

SYNDICAT DU BOREY

Changement de délégués :

Les communes membres de l'ex CCPH ont transféré au 1er janvier 2019 les compétences eau potable / eau usée et eau pluviale à HBA. Dans ce cas précis la loi stipule le retrait des communes des syndicats. Par conséquent HBA se substitue aux communes d'Aranc et d'Evosges dans le syndicat du Borey. Les représentants de HBA doivent être des conseillers communautaires. C'est pourquoi Mr JF. Julliard et Mr M. Thiebaut ont été remplacés par Mr Delagneau (maire de Vieu d'Izenave) et par Mr Chosson (adjoint à la commune de Champdor), tous les deux conseillers communautaires de HBA. Nous ne pouvons que regretter l'application de cette loi. Intervention du Maire Daniel Mathieu lors de la séance du conseil communautaire du 6 juin 2019 :

« Je voulais simplement faire une observation, c'est la loi, HBA applique la loi, je le respecte, mais en tant que Président du Borey, je suis assez éçœuré de devoir remercier des délégués qui pendant des années ont donné entière satisfaction et dévouement puis, à quelques mois de l'échéance de les remplacer par des délégués, dont je ne mets pas en doute leurs compétences, mais qui ne connaissent rien au fonctionnement du syndicat, et cela pour quelques mois seulement. Donc j'estime que dans l'application des lois on devrait mettre un peu plus d'humain et de logique, voilà ce que j'ai à dire »

PERMANENCES SEPTEMBRE 2019

Du 16 au 22 sept :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 23 au 29 sept :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84
Du 30 au 6 oct :	M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21.77
Du 7 au 13 oct :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 14 au 20 oct :	M.cl SAVEY-GARET	06. 87. 46. 21.77
Du 21 au 27 oct :	D.MATHIEU	06. 81.72. 96. 22
Du 28 au 3 nov :	A.NAVEL	04.74. 38. 55. 84

Réponse du Président : « Je peux comprendre votre réaction, mais vous comprenez également que c'est indépendant de notre volonté, simplement on applique la loi. Mais je peux le comprendre tout à fait, c'est bien dommage, merci de l'avoir souligné. »

DSP (Délégation de Service Public)

Le contrat de DSP avec la société Véolia venant à son terme le 31 décembre 2019, il a été lancé une nouvelle DSP qui est en cours d'étude. Les résultats seront connus d'ici fin octobre.

VIE LOCALE

ETAT CIVIL

Décès :

Andrée TRIPIER, d'Aranc, le 16 juillet à Hauteville.

Marcelle GROBAS, de Rougemont, le 15 juillet à Aranc.

Colette REYDELLET, d'Aranc, le 3 septembre à Aranc.

Jocelyne LEFRANCOIS (fille de Denise Oraison des Pézières), le 4 septembre à Montpellier. Une cérémonie aura lieu le samedi 21 septembre à 11h au cimetière des Pézières pour le retour de ses cendres.

Naissances :

Samuel GARNIER, le 31 décembre 2018 à Lyon (fils de Mr et Mme Nicolas GARNIER), habitant les Pézières.

AGENDA

5 octobre : Concert des **Polyphonies du Plateau**, 20h30, salle polyvalente.

10 octobre : Conseil communautaire, 18h30, à Bellignat.

26 octobre : Vente de galettes et animations, contes en soirée, salle polyvalente, **La choraterie Médiévale**.